

Conditions d'utilisation

Utilisation du générateur d'étiquettes pour la promotion de [l'Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique 2025](#)

Et

Critères d'octroi du droit d'utiliser le label [«Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique 2025»](#)

Le générateur d'étiquettes est un outil numérique qui invite les utilisateurs à apposer des images avec le ruban de la campagne de [l'Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique 2025](#).

Toute personne ou organisation souhaitant promouvoir et soutenir le projet de [l'Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique 2025](#) peut télécharger une image afin d'exporter une image générée avec le ruban de la campagne (ci-après « l'étiquette »).

Aux fins du présent document, le terme « images » désigne les photos ou autres images téléchargées par les utilisateurs du générateur d'étiquettes, et le terme « étiquettes » désigne les images comportant le ruban de la campagne créées par le générateur d'étiquettes.

Utilisation du générateur d'étiquettes

Un utilisateur est toute personne qui utilise le générateur d'étiquettes. Le générateur d'étiquettes ne doit pas être utilisé par des personnes âgées de moins de 16 ans.

Les utilisateurs peuvent télécharger une photo d'une ou plusieurs personnes, ou une image telle que le logo d'une école ou d'une association, dans le générateur d'étiquettes.

Les utilisateurs doivent s'assurer que les photos fournies ne violent aucun droit d'auteur de tiers et sont conformes aux valeurs et principes du Conseil de l'Europe, à savoir les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

Les utilisateurs doivent avoir obtenu le consentement de toute personne apparaissant sur la photo, ou de son représentant légal, conformément aux lois applicables, et se conformer à toute autre législation pertinente avant de télécharger la photo.

Utilisation de l'étiquette elle-même

Le label doit être utilisé pour sensibiliser à l'importance de l'éducation à la citoyenneté numérique et faire connaître l'Année européenne 2025.

Le label ne doit pas être utilisé à des fins commerciales ni à toute autre fin contraire aux valeurs de l'Organisation.

L'attribution du label ne donne pas lieu à un financement spécifique.

Pour utiliser le label dans des publications, veuillez contacter le secrétariat de l'Année européenne à l'adresse digital.citizenship@coe.int.

Le Conseil de l'Europe se réserve le droit de modifier ou d'interrompre, temporairement ou définitivement, sans préavis, tout contenu figurant sur le site web de [l'Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique 2025](#) et ne saurait être tenu responsable envers les utilisateurs ou tout tiers pour leur modification, suspension ou interruption.